

Procès-verbal de réunion du conseil d'école n°3

Année 2017/2018

Localité : Saint Jean du Cardonnay
Nom de l'école : Jeanne d'Arc
Date : le lundi 18 juin 2018

Séance ouverte à 17h30, levée à 19 h 15
Séance dirigée par Mme Michel Marion

- **Présents**

- **Membres du conseil des maîtres**

- Mme BERTRAND Céline
-Mme HUON Stéphanie

- Mme HARANG Marie-Charlotte
-Mme MICHEL Marion

- **Membres du conseil du Comité de Parents (titulaires ou suppléants)**

Titulaires :

- Mme DEBRIS Emmanuelle
- Mme MOULIN Caroline
- Mme CORBILLON Milène
- Mme TENART Claire

Suppléants :

-Mme DA SILVA Gladys
- Mme LAMBERT Frédérique
- Mme BACHELET Mélanie
- Mme DUMONTIER Gwénaëlle

- **Membres de droit**

– Mme BOURY, Conseillère municipale chargée des affaires scolaires
– M. NIEL, maire de Saint-Jean du Cardonnay

- **Invités**

- **Excusés**

– M. SMADJA Inspecteur de l'Education Nationale

- **Absent(s)**

- **Secrétaire de séance**

- Enseignante : Mme. harang

ORDRE DU JOUR

1. Effectifs et projets de répartition des classes pour 2018/2019
2. vie scolaire : actions et projets réalisés au troisième trimestre
3. Sécurité, installations et équipements à l'école.
4. Questions diverses.

Préambule :

Les horaires d'école l'année prochaine seront :

8 h 30/12 h 00 et 13 h 30/16 h 00 les lundis mardis, jeudis et vendredis.

Mme. Michel informe les membres du conseil d'école que Mme. Blondel, qui faisait le complément de service de la directrice le jeudi quitte l'école. Elle sera remplacée par Mme. Varnier à partir du mois de septembre.

Mme. Magalie Deloof, qui était en période d'essai pour être ATSEM depuis le 3 avril 2018, a signé un CDI et est donc confirmée pour le poste dans la classe des PS/MS.

1) Effectifs

Avec les informations dont nous disposons à ce jour, la répartition des effectifs devrait pour la rentrée 2018 être la suivante :

12 PS nés en 2015 + 12 MS nés en 2014 → 24 élèves

17 GS nés en 2013 + 12 CP nés en 2012 → 29 élèves

12 CE1 nés en 2011 + 17/18 CE2 nés en 2010 → 29/30 élèves

8 CM1 (2009) + 17/18 CM2 nés en 2008 → 25/26 élèves

Soit un total de **107 à 109 élèves**

Ce chiffre est rassurant car il permettra de maintenir les 4 classes en 2019/2020.

Mais pour 2018/2019, cela signifie des classes très chargées, dans des espaces réduits. L'équipe enseignante se pose des questions quant à la répartition des élèves.

Aucune décision n'a été arrêtée, dans la mesure où d'autres inscriptions peuvent encore arriver.

En cas de répartition différente, ce serait 4 élèves de GS qui seraient affectés à la classe de Mme. Harang pour un PS/MS/GS, et ou 4 élèves de CE2 qui seraient affectés à la classe de Mme. Bertrand pour un CE2/CM1/CM2. Dans ce cas, les enseignantes éviteront de mettre les frères et sœurs dans la même classe.

En cas d'inscriptions supplémentaires pendant l'été, un comptage pourrait-être réalisé le jour de la rentrée.

Les listes d'élèves seront affichées le 31 août.

2) Vie scolaire

a) Point sur les actions du projet d'école

Pour améliorer le climat scolaire :

Le banc de l'amitié côté maternelle est peint. Il devrait très prochainement être installé.

Le banc de l'amitié côté élémentaire est en cours de réalisation.

Le règlement de cour n'a pas encore été finalisé par les élèves, l'action sera poursuivie l'an prochain avec Mme. Le Merle. De même, les tracés dans la cour élémentaire seront réfléchis dès que possible.

L'équipe enseignante a réfléchi à d'autres actions pouvant contribuer à améliorer le climat scolaire :

Il est envisagé pour l'an prochain la mise en place de « café des parents » 5 fois dans l'année (une fois par période) de 16 h 00 à 17 h 00 le lundi. A chaque fois, un thème de discussion sera proposé (les écrans, les devoirs, la pression scolaire, les violences, la difficulté scolaire, les sanctions etc...)

Par ailleurs, l'équipe enseignante pense qu'il est important que les parents d'élèves élus soient davantage connus des autres parents et bien pérés.

Une présentation des parents élus dans le Cardon est faite tous les ans. Mais il semble que les parents élus ne soient pas toujours identifiés.

Est-il possible de communiquer l'adresse mail des parents élus à tous les parents via le cahier de correspondance ? Et

inversement, pourrait-on communiquer aux parents élus les adresses mail des parents volontaires pour recevoir des informations ?

Est-il possible que les parents aient leur propre tableau d'affichage dans lequel ils pourraient par exemple mettre un trombinoscope des parents élus, la date du prochain conseil d'école et de la prochaine réunion de parents, des petites annonces, des actions menées pour l'école

Il paraît essentiel qu'ils aient un espace pour s'exprimer.

La mairie répond qu'ils pourront utiliser le petit panneau d'affichage « mairie ».

Pour donner envie aux élèves d'aller au collège Alain :

L'école a fait un certain nombre de propositions au collège pour l'an prochain :

participation au cross CM1/CM2/6ème, cycle course d'orientation, ateliers dans le cadre du Prix Renard'eau et rallye maths CM/6^{ème}.

Ces propositions seront soumises aux professeurs du collège.

L'équipe enseignante remarque qu'il n'est pas toujours évident de mener des actions école-collège dans la mesure où l'école ne fait pas partie du réseau REP.

D'autre part, M. Berbra, professeur d'allemand aimerait continuer à intervenir dans les classes de CM l'an prochain. A priori, l'action sera reconduite, mais sous réserve de financement et de créneaux.

Pour faire de l'école Jeanne d'Arc une seule école primaire aux yeux des parents et de la municipalité

Le blog d'école semble être un outil apprécié des enseignantes et des élèves.

Quelques parents ont également fait des retours positifs,

Par contre, la newsletter ne fonctionne plus. Cette option a été retirée des aca-blogs. Petit à petit, les parents devraient prendre l'habitude d'aller consulter régulièrement le blog.

b) Les actions spécifiques menées par l'école

Plusieurs sorties scolaires ont été effectuées au cours du troisième trimestre:

La classe des PS/MS est allée :

A Cerza le mardi 15 mai et aux rencontres chantantes à Malaunay le mardi 22 mai.

La classe de GS/CP est allée :

Au théâtre Charles Dullin pour un spectacle de danse le 9 avril, au parc du château de Saint-Pierre de Varengueville pour finaliser le projet photo le 13 avril, au jardin des sculptures à Boisguilbert le 19 avril en compagnie des correspondants, en randonnée les 14 et 31 mai, aux rencontres chantantes le mardi 22 mai, au MuséoSeine le 8 juin et ira visiter l'exposition sur le thème couleurs à la halle aux toiles le 3 juillet.

La classe des CE1/CE2 est allée :

Au théâtre des arts pour voir « Spring » le 19 avril, à l'exposition Kriki à Saint-Pierre de Varengueville le 18 mai, à la maison de la chasse sur le thème cerf et chevreuil le mardi 5 juin. Elle ira en visite à Rouen le 26 juin et participera à un atelier.

La classe des CM1/CM2 est allée :

Au cinéma voir « blue » le 17 avril, au naturospace de Honfleur le 14 mai et à l'exposition Kriki le 29 mai.

Le vendredi 29 juin, tous les enfants de l'école se rendront au stade de Saint-Jean du Cardonnay pour des Olympiades.

Pour ces nombreuses sorties, les enseignantes remercient chaleureusement la mairie, qui met à disposition un bus communal.

Au cours de l'année, c'est 27 sorties qui ont été réalisées toutes classes confondues, dont 24 avec le bus de la commune.

Pour 2018/2019 :

La rentrée des classes :

L'équipe enseignante fera chanter les élèves le jour de la rentrée. Les parents seront invités à venir écouter les trois chants appris par les élèves des quatre classes de l'école.

L'activité piscine

L'année prochaine, les bus attribués ne pourront excéder 57 places.

Selon les effectifs finaux, il est possible que les 17 GS soient exclus de l'activité piscine. Dans ce cas, ces élèves

resteraient à l'école avec leur maîtresse pendant que les 12 CP iraient à la piscine avec Mme. Bertrand et un parent agréé.

A priori, le créneau restera le même.

Une réunion aura lieu le jeudi 21 juin pour en discuter.

Semaine théâtre :

Elle aura lieu avec l'association de la littoralité francophone la semaine du 8 au 12 octobre, grâce à une proposition de l'association familiale.

Au programme, des lectures sur le thème du lien intergénérationnel seront faites dans les 4 classes le lundi 8 octobre matin et un spectacle « le schmat-doudou » sera proposé à tous les élèves de l'école et aux résidents personnes âgées le jeudi 11 matin, suivi d'un débat aura lieu l'après-midi.

Activité escalade :

L'équipe enseignante envisage de faire découvrir l'escalade aux élèves de CE et CM. L'activité aurait lieu à Canteleu, avec un professeur qualifié, breveté d'Etat. Elle se renseigne sur les modalités exactes de prise en charge et les tarifs (à priori entre 100 et 150 euros par séance de deux heures). L'idée est que chaque classe bénéficie d'un cycle de 6 à 7 séances.

L'équipe enseignante aurait besoin du soutien financier de la mairie pour le transport. Les séances seraient quant à elles financées par la coopérative scolaire.

M. le maire répond que la mairie y réfléchira en fonction d'une proposition concrète.

Classe découverte

Mme. Bertrand aimerait faire partir ses CM en classe découverte canoé en 2019. Elle a reçu un devis pour la Vendée s'élevant à 450 euros par élève pour 5 jours. Ce tarif semble trop élevé. Mme. Bertrand continue à faire des recherches.

Spectacle de l'école :

L'équipe enseignante envisage un spectacle sur le thème « Même pas peur » en février 2019. Ce thème sera aussi le thème départemental de l'an prochain pour le Prix Renard'eau et l'exposition arts visuels.

c) Fournitures scolaires demandées :

Le budget accordé cette année par la mairie est de 59,30 euros par élève, soit un montant de 5811 euros pour 2018.

D'autre part, elle accorde un budget de 563,50 euros pour la coopérative scolaire.

Il y a eu, suite à la demande faite par Mme. Michel, un rééquilibrage entre le budget fournitures et le budget coopérative (+ 8 euros par élève pour les fournitures et - 8 euros pour la coopérative scolaire). Cela permet de faire face aux dépenses plus importantes cette année, notamment en ce qui concerne les photocopies.

Mme. Michel lit ensuite les listes de fournitures proposées aux familles pour la rentrée. Mme. Boury insiste sur le fait que les baskets ne doivent pas marquer le sol.

d) Passage de l'infirmière scolaire

L'infirmière scolaire, Mme. Vannoote, est intervenue auprès des GS/CP le mardi 29 mai pour une information sur l'importance du petit déjeuner et l'hygiène bucco-dentaire. Elle est intervenue le 31 mai auprès des CM1/CM2 pour parler du passage au collège.

Par ailleurs, elle a vu tous les CP dans le cadre de la visite médicale obligatoire pour les enfants de 6 ans. Pour les élèves de petite et moyenne section, il n'y a sur l'école aucune visite médicale de la part de la PMI de Notre-Dame de Bondeville.

3) Sécurité, installations et équipements

a) Sécurité

L'exercice incendie du troisième trimestre a été réalisé le jeudi 7 juin. L'évacuation s'est très bien passée. Le nouveau boîtier côté CE fonctionne.

Nous sommes par ailleurs en attente de l'installation d'un signal PPMS.

Le document unique, qui recense les risques liés aux infrastructures de l'école, a été réactualisé. Il est à disposition pour les personnes qui souhaitent le consulter.

b) Installations et équipements

- Mme. Michel remercie la mairie pour sa réactivité à chaque demande de travaux :
Deux demandes sont en cours :
 - Installation d'un nouveau tableau dans la classe des CE
 - changer le panneau d'affichage de l'école pour un panneau aimanté.

L'équipe enseignante demande où en sont les projets de :

- remplacement du photocopieur, qui est vieillissant et montre des signes de faiblesse (notamment des traces sur les photocopies et bugs récurrents)
M ; le maire explique que l'école pourra récupérer le photocopieur de la mairie lorsque celui-ci sera changé et qu'il ne laissera pas l'école sans photocopieur si celui-ci tombait en panne.
En attendant, Mme. Boury propose de rappeler l'entreprise de maintenance.
- éclairage extérieur.
Cet hiver, les cours étaient extrêmement sombres, c'est un risque supplémentaire de chutes ou de collisions entre élèves et cela pose également un problème de surveillance.
Mme. Boury dit que la mairie va s'en occuper.
- Aménagement de quelques carrés de potager à hauteur des élèves.
La mairie est d'accord.
- Achat d'un banc pour la classe de Mme. Michel. Mme. Boury dit qu'elle va étudier la question.
- Installer deux bancs dans la cour élémentaire. Mme. Bertrand insiste pour dire que les enfants ont besoin d'un endroit pour s'asseoir.

Mme. Michel informe que l'équipement informatique dans la classe de CE est très vieillissant. Pourrait-on envisager un nouvel ordinateur pour 2019 ? Mme. Boury propose de refaire un point avec la société informatique à la rentrée.

D'autre part, il faudra aussi envisager l'achat de mobilier pour les classes maternelles, avec priorité pour la classe de PS/MS car la hauteur des chaises ne correspond plus à la hauteur des tables. Dans la classe de GS/CP, il y a quatre types de tables différents, ce qui ne facilite l'organisation spatiale. D'autre part, les tables anciennes en bois ont un rebord saillant qui gêne lors des activités d'arts plastiques avec des feuilles en 50 * 65.

c) Travaux d'été :

Outre les petits travaux demandés dans les classes, le dortoir devrait être repeint.

4. Questions diverses des parents d'élèves

- Mme. Moulin demande s'il y a des AVS prévues l'an prochain.
Mme. Michel répond qu'à l'heure actuelle, il n'y a eu aucune notification d'AVS, même si plusieurs demandes ont été réalisées. Il faut attendre.
- Mme. Ténart demande s'il est possible que les enfants prennent leur casque d'école pour les activités péri-scolaires.
Mme. Michel répond qu'elle n'y voit aucun inconvénient.
- Mme. Corbillon demande si les enfants de moins de quatre ans pourront être accueillis le mercredi en centre de loisirs.
Mme. Boury répond que les enfants de moins de quatre ans ne seront pas accueillis le mercredi l'an prochain. Les prévisions pour le mercredi sont de 4 ou 5 enfants réguliers et une dizaine d'enfants occasionnels. Les tarifs seraient de 10 euros par jour pour les réguliers ; 12 pour les occasionnels et 6/7 euros à la demi-journée.

Transmis à :
 -Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
 -Equipe éducative
 -Monsieur le maire
 -Mme la déléguée des affaires scolaires
 -M.et Mmes les représentants de parents d'élèves élus.